

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministre De L'Enseignement Supérieure Et De La Recherche Scientifique
Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA

Faculté : Lettres et Langues

Département : Littérature et Langue Française

Spécialité : Sciences du Langage

***L'utilisation de la langue Tamazight
et ses représentations chez les
jeunes de la ville de Kais.***

**Mémoire présenté au département de littérature et langue française Pour l'obtention du
diplôme de master II**

Présenté par :

-BENDIFALLAH Mira

Les membres de jury :

-Rapporteur: M. ATHAMENA Abdelmalik MCB

-Président : Mme. BELHAFSI Dalila MAA

-Examineur : M. BOUDJELLAL Hacene MAA

Année universitaire :

2017/2018

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A la mémoire de mes grands parents

A ma mère que j'aime et mon père que j'adore

A mes chers frères ABDELKRIM et ALI ZINEELLABIDINNE

A ma chère sœur GHOZLANE REYANE

*A mon époux qui a été à mes côtés durant la réalisation de
ce travail*

A tous mes amis et collègues

Remerciements

Je tiens à remercier vivement mon directeur de recherche Mr. ATHAMENA Abdelmalik pour sa disponibilité, ses orientations et sa rigueur méthodologique qui m'ont été très utiles au cours de l'élaboration de ce travail.

Aux messieurs les membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

J'adresse également mes sincères remerciements à tout le corps professoral du département de français-Faculté des Lettres et des Langues pour leur compétence et leur patience, ainsi leur trace inoubliable dans ma formation.

Je remercie chaleureusement ma famille pour son soutien permanent.

Et ne pas oublier, mes chers collègues, les amis(es) de tous les jours.

Veillez agréer messieurs mes remerciements et ma sincère gratitude.

Introduction

Introduction

La richesse de la situation linguistique de l'Algérie fait d'elle une véritable source d'interrogations et de recherches. En effet, le marché linguistique algérien a subi et continue de subir des changements importants qui sont le résultat de la coexistence de plusieurs langues et plusieurs variétés de langues, l'arabe dialectal et le berbère d'une part, l'arabe classique et la langue française d'autre part.

La situation sociolinguistique de l'Algérie laisse apparaître que le berbère et l'arabe dialectal (langues maternelles, majoritairement utilisées dans la vie quotidienne) sont minorés par le discours politique officiel de l'Etat. En revanche, l'arabe standard bénéficie d'une place prestigieuse dans les institutions étatiques.

Depuis l'indépendance l'Etat algérien a promulgué des lois sur l'arabisation. Des lois dont l'objectif est de donner à l'arabe classique une légitimité et un statut de langue nationale et officielle dans divers domaines d'utilisation.

Dans ce contexte que nous avons centré notre recherche dans le but de dégager l'utilisation et les représentations de la langue tamazight et exactement la variété chaoui chez des jeunes de la commune de Kais de la wilaya de kenchela.

Nous avons cherché à travers le discours épilinguistique tenu par les jeunes à faire ressortir un rapport si rapport il y a entre l'utilisation et les représentations et l'Histoire et l'identité ? Autrement dit, L'utilisation du Chaoui représente-elle une revendication identitaire chez les jeunes de Kais ?

En guise de réponse préalable à ces questions ; nous soutenons que, Le Chaoui représente une Histoire, une culture et une identité.

En vue de vérifier nos hypothèses ; nous avons effectué une enquête auprès des jeunes de la commune de Kais de la wilaya de kenchela.

Partie

théorique

Chapitre I

La situation sociolinguistique de l'Algérie

Introduction

L'Algérie est peuplée depuis l'antiquité par les berbères. Cette aire géographique a été du fait de son emplacement stratégique le témoin de nombreuses invasions: phénicienne, romaine, byzantine, vandale, arabe, turque, espagnole et française.

De toutes ces conquêtes, celle des Arabes est la plus longue et la plus profonde. Le Berbère, langue utilisée par les nord-africains a cédé sa place petit à petit à la langue arabe, celle de l'Islam et du livre sacré « le Coran », depuis l'arrivée d'Okba Ibn Nafaa et ses compagnons pour propager l'Islam au VII^e siècle. L'impact de la colonisation française est aussi visible dans la société algérienne, elle a duré 130 et a laissé des traces se traduisant par la pratique de la langue française. L'Algérie a accédé à l'indépendance en 1962 après une guerre qui a duré sept ans et demi.

1- La situation sociolinguistique en Algérie

La situation linguistique en Algérie est très complexe. Elle se caractérise par la présence de plusieurs langues comme a constaté S. ABDELHAMID : « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »¹. En effet, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire et sa géographie.

Les différentes invasions et conquêtes que l'Algérie a embrassées ont engendré la coexistence de plusieurs codes linguistiques à côté du berbère, langue de la communauté autochtone. Cela justifie l'existence de deux groupes importants, les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés à travers l'histoire, sans pour autant négliger la langue française qui est pratiquée par les deux groupes en question. Ce qui nous mène à dire que le pays se caractérise par une situation de plurilinguisme sociale : arabe standard / français / arabe dialectal / les différentes variétés du berbère.

Nous allons dans cette partie, présenter les différentes langues en présence ainsi que leurs statuts respectifs.

1-1- La langue berbère

L'appellation "berbère" fut en premier lieu utilisée par les romains pour désigner les habitants de l'Afrique du Nord dont ils ne comprenaient pas la langue. Le terme "barbaros" qualifie toute personne étrangère, celle qui ne sait pas parler et par extension, le "sauvage", "le non civilisé", "la brute". Le terme a subi des modifications phoniques à travers le temps pour arriver en fin à berbère, appellation qui désigne les habitants et le parler de l'Afrique du Nord. Par le fait de son acception péjorative, les berbères préfèrent utiliser l'appellation tirée de leur propre langue "Imazighene", pluriel "d'Amazighe" qui signifie homme libre.

Concernant le nombre des berbérophones, il est difficile d'avancer des chiffres exactes vue l'absence des recensements linguistiques systématiques, les chiffres qui ont pu être proposés sont contestés de tout part ; néanmoins S. CHAKER nous renseigne sur ce fait en avançant que : « *Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut*

¹ S. ABDELHAMID, *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna*, thèse de doctorat, université de Batna, 2002, p 35.

admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »²

Le berbère se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

-Le Kabyle: pratiqué dans le nord du pays, principalement dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa et Bouira.

-Le Chaoui: parlé par les chaouis qui occupent les Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale.

-Le M'zab: employé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara algérien dont la principale ville c'est Ghardaïa.

-Le Targui: pratiqué par les Touaregs qui vivent dans le Sahara, communauté que l'on appelle aussi « les hommes bleus ».

1-2- Le statut du berbère en Algérie

Après l'indépendance, la langue berbère, comme l'arabe dialectal, a subi l'impact de la politique de l'arabisation qui tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe classique, dans le but d'une unification nationale. Le berbère bien qu'il soit présent dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophones et vivace dans leurs communications quotidiennes ne bénéficie pas d'un statut privilégié, comme le confirme T.ZABOOT :*«le berbère n'a jamais bénéficiée ni de mesure administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement»³*, ce qui a poussé les berbérophones à revendiquer un statut officiel pour leur langue.

Les berbérophones, mécontents de la condition de leur langue, demandent que le berbère soit reconnu comme la langue propre des régions berbérophones comme la Kabylie. Ils demandent également que la langue berbère soit reconnue comme langue nationale et officielle de l'Algérie, ce qui impliquerait le droit pour tout citoyen d'utiliser la langue berbère dans toutes les circonstances de la vie publique.

Depuis 1989, une série d'actions de masses spectaculaires a confirmé l'affirmation identitaire des berbères d'Algérie: plusieurs grèves générales en Kabylie, des manifestations d'une grande ampleur à Tizi-Ouzou, Bejaia et Alger en 1991, le boycott scolaire général de septembre 1994, d'autres manifestations sanglantes en 1994 et les événements du printemps noir en 2001. Toutes ces revendications adoptées par les berbérophones ont abouti à la création d'un haut-commissariat à l'amazighité en 1995, à l'intégration de la langue berbère dans plusieurs écoles du pays et à la reconnaissance du berbère comme langue nationale en 2002

1-3- La langue arabe

Il existe en Algérie deux variétés de l'arabe. Une variété haute, prestigieuse, réservée pour l'usage officiel dite l'arabe standard et une variété basse minorée par les politiques linguistiques mais pratiquée par la majorité des Algérien dite l'arabe dialectal.

- L'arabe classique : La langue arabe classique jouit d'un certain prestige du fait qu'elle est la langue de l'Islam, la langue du Coran « *C'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* »⁴. C'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane. Considéré comme un pays arabo-musulman, l'Algérie a pour langue officielle l'arabe. Il est essentiellement utilisé

² S. CHAKER, *Manuel de linguistique berbère I*, éd. Bouchène, Alger, 1991, p 08

³ T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.50

⁴ K.TALEB IBRAHIMI, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El Hikma, Alger, 1995, p05

dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'Etat, en plus de sa fonction religieuse

C'est la variété des lettrés, elle sert de véhicule au savoir de façon générale, utilisée comme langue de culture et dans des situations de communications formelles.

Essentiellement écrite, elle est aussi pratiquée à l'oral, il s'agit plus exactement de l'écrit oralisé. Cette variété principalement apprise à l'école, n'est en fait pratiquée par aucune des communautés linguistiques qui composent la société algérienne, pour les besoins de la communication quotidienne ou dans les conversations usuelles de la vie de tous les jours.

A ce propos G. GRANDGUILLAUME affirme que: « *sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle* »⁵. Cette langue donc n'est utilisée par les Algériens que dans des situations formelles (école, administration, tribunal...) et elle n'a aucune existence dans la sphère informelle (conversations entre amis, en famille, dans la rue...) Par ailleurs, « *cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale* »⁶, aussi « *son espace d'utilisation s'élargit sans cesse et s'ouvre sur de multiples domaines, tels l'informatique, l'enseignement des matières scientifiques, univers autrefois réservé exclusivement à la langue française* »⁷. Après l'indépendance l'Etat algérien a adopté l'arabe standard comme la seule langue officielle dans le but d'unifier tout le peuple algérien autour de cette langue qui est comme nous l'avons déjà signalé le véhicule de la religion musulmane.

- L'arabe dialectal : « *L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne* »⁸. Il est le véritable instrument de communication pour la majorité des locuteurs Algériens, c'est la langue du quotidien, et de leur première socialisation.

Sans tradition scripturale, cette langue vit et évolue au sein de la population qui en fait usage d'où l'appellation arabe populaire. Elle est utilisée dans les lieux publiques: la rue, les cafés, les stades... Elle est employée dans des situations de communications informelles, intimes: en famille, entre amis etc.

De ce fait, elle remplit une fonction essentielle même si elle est exclue de toutes les institutions gouvernementales (administration, école, etc.) et ne jouit d'aucun statut officiellement reconnu. Dans ce contexte R. CHIBANE affirme que: « *malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation* »⁹. Cette langue est donc ni codifiée, ni standardisée, c'est une langue essentiellement orale mais parfois utilisées par certains auteurs dans leurs productions artistiques et littéraires surtout la chanson, la poésie et le théâtre comme les monologues de Mohammed Fellag.

⁵ G. GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p.11

⁶ T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p 80

⁷ T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p 75

⁸ J. LECLERC. *Algérie dans « l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, université Laval, 24 février 2007. «[http:// www. Ulaval.ce/ax/AFRIQUE/ Algérie-1demo. Htm](http://www.Ulaval.ca/ax/AFRIQUE/Algérie-1demo.Htm) ».26/01/2017.

⁹ R. CHIBANE, *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou P.20. 2009.

1-4- La langue française

C'est après la conquête de 1830 que l'usage de la langue française fut ressenti en Algérie. Lorsque les Français arrivèrent, c'était les zaouïas et les medersas qui dispensaient un enseignement religieux totalement en langue arabe. Ces dernières ont été transformées par la suite en écoles pour enseigner la langue française, dans le but de former un nombre important d'indigènes pour occuper l'administration coloniale.

« *La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française.* »¹⁰. Pendant les cent trente-deux ans qu'a duré la colonisation, la langue française a été la seule langue qui jouit d'un statut officiel et reconnue par l'Etat colonial pour la mise en place de toutes ses institutions.

1-5- Le statut du français en Algérie

Le paysage linguistique en 1962 est largement dominé par le français. C'est la langue utilisée dans l'administration, omniprésente dans l'environnement, et diffusée dans un système d'enseignement en voie d'expansion.

Après l'indépendance, les choses ont pris une autre tournure « *la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée* »¹¹. C'est dans les institutions de l'Etat en général, que le champ de l'utilisation du français est sensiblement réduit (l'enseignement, les formations professionnelles, les palais de justice, les administrations, etc.).

Néanmoins, la langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux, économique, social et éducatif. Le français garde toujours son prestige dans la réalité algérienne, et en particulier dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'étudiant, du commerçant, de l'homme d'affaire ou de l'homme politique. Et pourtant, l'Algérie, est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie. Ce refus vis-à-vis de la francophonie soulève souvent des interrogations et repose continuellement la question de la place et de la prégnance de la culture française dans la société, la représentation du joug étranger et ce que la langue française charrie comme culture.

En effet le français est un outil de travail important pour les Algériens que ce soit sur leurs lieux de travail, à l'école ou même encore dans la rue. La langue française bénéficie d'une place à la fois symbolique et linguistique. Pour certain elle est la langue qu'on peut s'approprier hors sa référence à la France" un butin de guerre" selon l'expression de Y.KATEB. Pour d'autres, elle fut et demeure une langue d'ouverture à la modernité, de relations au monde. La langue française n'est pas uniquement un héritage de cent trente-deux ans de colonisation, elle est toujours présente dans la société algérienne grâce à ce qu'on appelle « l'éclatement des frontières ». La parabole qui permet de capter TF1, France 2, TV5,... et Internet qui rend les échanges avec les francophones possibles et intenses réduisent la distance entre les deux pays. C'est pour cette raison qu'il est important de se

¹⁰ G. GRANDGUILLAUME, *Langues et représentations identitaires en Algérie*, [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html] (page consulté le 22-01-2017)

¹¹ - T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.91

rendre compte de la place qu'occupe la langue française dans la société algérienne, de considérer cette langue comme un acquis à conserver permettant l'ouverture sur le monde extérieur et de voir en la francophonie une autre manière de vivre l'universel.

Elle est présente linguistiquement d'une façon directe, dans les multiples usages qu'en sont fait, dans l'enseignement, l'administration, les médias, la famille, mais aussi d'une façon indirecte, dans les parlers arabes et berbères. Ces derniers empruntent au français de nombreux termes qu'ils arabisent ou berbérisent au point que les locuteurs qui ignorent le français n'ont pas nécessairement conscience de l'origine de ces termes.

Dans le secteur éducatif, la langue arabe a pris en charge les enseignements des matières scientifiques dans le primaire, le moyen et le secondaire. Mais cette arabisation n'a pas été poursuivie dans le supérieur étant donné que le français reste la langue des enseignements scientifiques et techniques notamment la médecine et les filières techniques. Le malaise que ressentent les nouveaux bacheliers à cause de ce hiatus naît du fait qu'ils ont étudié la langue française comme langue étrangère pendant neuf ans avec un volume horaire réduit. Dans ce contexte, il importe d'envisager un élargissement du français dans le cadre éducatif en se basant sur sa place dans la réalité actuelle.

Cette langue tient aussi une position importante dans les masses medias comme en témoigne la radio (Alger chaîne trois) et la télévision (canal Algérie) qui sont diffusées en français, elle tient aussi une place capitale dans la presse écrite où l'on compte de nombreux quotidiens algériens rédigés exclusivement en français, tel El Watan, El Moudjahid, Liberté, Le Soir...,

Dans le domaine de l'édition et de la diffusion du livre, la langue française continue de bénéficier d'une place non négligeable. Même si depuis quelques années, d'énormes efforts sont consentis pour la promotion du livre en langue arabe, la langue française trouve un essor considérable dans les écrits littéraires. A ce sujet, T.BEN JELLOUN explique que : « *même si le français était au début la langue du colonisateur. A l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations* »¹². Il en ressort donc que la langue française est omniprésente dans la réalité algérienne. Elle demeure une langue de transmission du savoir, une langue de communication et surtout un médiateur culturelle. Elle jouit d'une place non dérisoire dans la vie de l'Algérien et continue à colorer ses discours.

1-6- La politique d'arabisation :

En 1962, tout le pays fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement, secteurs économiques... La langue arabe classique n'est connue que par une minorité qui l'a apprise dans des écoles coraniques, elle avait perdu sa place de langue écrite de la société du fait de la colonisation « *le gouvernement algérien voulait réaliser la face culturelle de l'indépendance en mettant à la place de la langue française la langue arabe, non pas la langue parlée, mais la langue arabe standard issue de l'arabe coranique, ce fut l'objet de la politique d'arabisation* »¹³.

La politique d'arabisation a présenté deux volets, l'un explicite et l'autre implicite. Le premier consistait à remplacer la langue française par la langue arabe dans tous ses usages en Algérie, et le second visait à faire tenir à l'arabe classique la place des langues parlées multiples, arabes et surtout berbère. Ces deux dimensions expriment l'essentiel des tensions suscitées autour de l'arabisation.

¹² T.BEN JELLOUN, « *La langue de feu pour la littérature maghrébine* », in *Geo* n° 138, Paris, Août 1990, pp 89-90

¹³ G. GRANGUILLAUME, *La francophonie en Algérie*, école des grandes études en sciences sociales, paris, 09-04-2008 [<http://sinistri.canalblog.com/archives/2008/04/09/8718521.html>], pages consultées le 15-03-2017

Cette politique est mise en pratique dès le lendemain de l'indépendance jusqu'à nos jours, la colonne vertébrale en est la politique suivie dans l'enseignement, mais elle concerne tout aussi bien l'administration et l'environnement. Voici retracées ci-dessous les grandes dates de la promotion de cette politique puisées principalement des travaux de K-T-IBRAHIMI¹⁴

- **1963:** l'enseignement de l'arabe dans toutes les écoles primaires, en raison de 10 heures d'arabe sur 30 heures en français.
- **1964:** - l'arabisation totale de la 1^{ere} année primaire, pour cela les autorités firent venir 1000 instituteurs égyptiens.
 - A l'université d'Alger un institut islamique est créé et l'ancienne licence en arabe transformée en licence monolingue sur le modèle oriental.
- **1967:** - l'arabisation de la 2^{eme} année primaire.
 - Implantation d'une section arabe à la faculté de droit.
- **1968:** - création d'une licence d'histoire en arabe.
 - Une ordonnance rend obligatoire pour les fonctionnaires la connaissance de la langue nationale.
 - Arabisation de la fonction publique.
- **1970:** arabisation complète de l'enseignement primaire et secondaire.
- **1971:** perspectives pour l'arabisation du supérieur.
- **1973:** la création d'une commission nationale d'arabisation chargée de promouvoir et d'appliquer la politique de l'arabisation.
- **1975:** première conférence sur l'arabisation.
- **1976:-** l'arabisation de l'état civil, des noms de rues, des plaques d'immatriculation et de l'affichage.
 - Le vendredi est déclaré jour de repos hebdomadaire, à la place du dimanche.
- **1979:** la grève des étudiants arabisants pour réclamer l'arabisation de la fonction publique.
- **1980:** plan national d'arabisation de l'administration, du secteur économique et de la recherche scientifique.
- **1981:** - installation d'un haut conseil de la langue nationale chargé du suivi et du contrôle de l'arabisation.
 - Mise en place de l'enseignement du calcul en arabe.
- **1989:** Arabisation totale du primaire et du secondaire, le français n'est plus langue d'apprentissage pour aucune matière autre que le français lui-même.

¹⁴ K.T.IBRAHIMI, *Les Algériens et leur (s) langue(s)*, Elhikma, Alger, 1995.

- **1990:** loi sur la généralisation de la langue arabe, rendant obligatoire l'usage de cette langue dans tous les documents écrits.
- **1991:** le ministre de l'enseignement supérieur annonce l'arabisation de l'université.
- **1996:** réanimation de la loi sur la généralisation de la langue arabe suspendue en 1992. La nouvelle Constitution de 1996 confirme l'arabe comme seule langue nationale et officielle, mais reconnaît l'*amazighité* (l'identité berbère) comme l'une des trois composantes fondamentales de l'identité nationale, à côté de l'arabité et de l'islamité.

Toutes ces décisions prises en faveur de la langue arabe classique ont été contestées de toute part notamment de la part des berbérophones qui voient dans cette politique une exclusion totale de leur propre langue. Depuis le champ de l'utilisation de la langue arabe n'a pas régressé, néanmoins le berbère et le français ont bénéficié de quelques avantages :

- **1990:** l'ouverture d'un département de langue et culture Amazighe à l'université de Tizi-Ouzou.
- **1991:** l'ouverture d'un autre département à Bejaia.
- **1995:** la création symbolique d'un haut-commissariat à l'amazighité (HCA).
- **1998:** revendication des berbérophones de la reconnaissance du berbère. Le 7 juillet, le président Zeroual rejette la reconnaissance du berbère
- **2002:** face aux revendications des berbérophones, le berbère accède au statut de langue nationale par un amendement de la Constitution.
- **2006 :** l'introduction de la langue française dès la troisième année primaire.

Conclusion :

En Algérie de l'an 2000, la question des langues se pose d'une façon très différente de ce qu'elle fut en 1962, et même les années suivantes. L'évolution de l'opinion publique, traduite par des intellectuels Algériens, les rapports des langues sur le terrain, la nécessité d'aborder des problèmes dans une approche réaliste, sont autant des facteurs qui œuvrent en faveur de nouvelles perspectives.

Aujourd'hui la population continue d'utiliser le français, la langue de l'ex-puissance coloniale au grand dam des partisans de l'arabisation. Dans l'état actuel des choses, la politique d'arabisation implique nécessairement le refus de la réalité et du plurilinguisme algérien. Au lieu d'avoir libérer le peuple algérien et d'avoir valoriser les langues algériennes, l'arabisation a fini par signifier une nouvelle colonisation, une exclusion des langues pratiquées réellement dans la vie quotidienne de tout Algérien à savoir : les différentes variétés du berbère, l'arabe dialectal et le français.

Pour cela, les politiques linguistiques et éducatives doivent être menées de manière concertée et procéder par l'accumulation des richesses des codes et non par l'ostracisme de l'une ou de l'autre. Le multilinguisme en Algérie n'est pas une malédiction dans un monde multiculturel, au contraire, la cohabitation entre le tamazight, le français et l'arabe est plus que souhaitable.

Chapitre II

*Définitions de
quelques concepts
sociolinguistiques*

2- Définitions de quelques concepts sociolinguistiques

2-1- Le bilinguisme

Le bilinguisme est une situation sociolinguistique caractérisant les sujets pratiquants deux langues ou plus (multi ou plurilinguisme). C'est un concept linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques diverses par un individu ou, par un groupe à des degrés divers.

Le bilinguisme est défini, dans un sens restrictif, par rapport au mode d'apprentissage des langues. Dans ce cas, est considéré bilingue l'individu qui possède naturellement deux langues maternelles (par opposition au polyglotte qui apprend une ou plusieurs langues grâce à l'enseignement scolaire).

Dans un sens moins restrictif, on peut qualifier de bilingue tout sujet parlant qui pratique deux langues différentes dans ses communications orales ou écrites. Le bilinguisme est défini généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu.

Cependant, il ne faut pas confondre entre le bilinguisme et la bilingualité. Or le bilinguisme. « *Est un phénomène global qui implique simultanément et un état de bilingualité de l'individu et un bilinguisme de la situation de communication au niveau collectif. Lorsqu'il y a communication bilingue sans bilinguisme des individus, il y a quand même contact des langues ... le terme bilinguisme inclut celui de bilingualité qui réfère à l'état de l'individu mais s'applique également à un état d'une communauté dans laquelle deux langues sont en contact avec pour conséquence que deux codes peuvent être utilisés dans une même interaction qu'un nombre d'individus sont bilingue (bilinguismes sociétal)* »¹⁵

Le bilinguisme peut donc concerner :

- Un individu qui pour des raisons personnelles, est conduit à utiliser plus d'une langue dans ses relations sociales.
- Un groupe d'individus (famille, communauté, peuple) qui pour des raisons sociales, politiques ou historiques, sont amenés à communiquer avec l'extérieur et à utiliser une langue différente de celle parlée à l'intérieur du groupe.
- Une zone géographique (région, pays) où se côtoient des communautés linguistiques différentes.

2-2- La politique linguistique

Chez les chercheurs anglo-saxons l'expression "langage planning" signifie en français "politique linguistique".

Selon J.L.CALVET, une politique linguistique « *est l'ensembles des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie* »¹⁶. En ce sens n'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique.

Pour M-L MOREAU, le mot politique désigne « *la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évolution d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles,*

¹⁵ HARMES. J.F, BLANC. M, *Bilingualité et Bilinguisme*, Pierre Mardaga, éditeur, 2 galeries des princes, 1000 Bruxelles. 1983 p31

¹⁶ J-L CALVET. *Sociolinguistique*, PUF. Collection Que sais-je ? Paris. 1993, P 111-112

soit dans le corpus d'une langue (l'inadaptation de la structure par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues »¹⁷.

Chez BOYER « l'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de planification linguistique: tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique »¹⁸. Il s'agit donc d'un ensemble de principes, de lois, de règlements, d'institutions et de pratiques, adopté à travers le temps, qui guide et appuie l'action gouvernementale.

Dans notre pays, la politique linguistique mise en place par l'État, c'est bien la politique de l'arabisation qui tend à promouvoir et à généraliser l'utilisation de la langue arabe, dans toutes les institutions étatiques, dans le but d'une unification nationale et d'un rattachement culturel au monde arabo-musulman. C'est une politique qui valorise la langue de l'Islam qui est totalement absente des pratiques langagières des locuteurs algériens, qui dévalorisent les langues utilisées quotidiennement dans la vie de tous les jours, à savoir l'arabe dialectal, le berbère et le français.

2-3- Le marché linguistique

Le terme *marché linguistique* est utilisé pour la première fois par P.BOURDIEU. Il le définit comme « l'ensemble des conditions politiques et sociales d'échanges des producteurs consommateurs »¹⁹. C'est-à-dire que toute pratique est symbolisée et a un caractère social. L'effet du marché linguistique est repérable dans toutes les situations de communications. « Il y a marché linguistique, toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier, de lui donner un prix. »²⁰.

Toute manifestation langagière ne reçoit sa valeur qu'en rapport à un marché linguistique, défini par les mécanismes de formation des prix linguistiques. « Le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré, c'est aussi un produit que nous livrons à l'appréciation des autres, et dont la valeur se définira dans sa relation avec d'autres produits plus rares ou plus connus. »²¹

Dans un pays plurilingue comme l'Algérie, la relation entre les langues qui y existent constitue un enjeu politique « la langue officielle a partie liée avec l'Etat. Et cela tant dans sa genèse que dans ses usages »²². A partir de ce point de vue, nous pouvons constater que les mécanismes de formation des prix linguistiques sont intimement liés aux mécanismes de domination politique. L'Etat Algérien impose l'arabe classique comme langue officielle et seule légitime, cette langue tient donc un rapport de force contre les autres langues existantes. Cette unification linguistique implique l'unification du marché linguistique algérien dans lequel les usages linguistiques et leurs valeurs se trouvent mesurés à la langue dominante à savoir l'arabe classique.

2-4- Le comportement socio-langagier

¹⁷ M-L MOREAU. *Sociolinguistique, les concepts de base*, MARDAGA, Bruxelles, 1997, p 229

¹⁸ BOYER. H, *Sociolinguistique : territoires et objet*, Delachaux, Lausanne 1996, P 23

¹⁹ P. BOURDIEU. *Question de sociologie*, Minuit. Paris 1984, p 121

²⁰ P. BOURDIEU, 1984, p.121

²¹ P. BOURDIEU. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistique*, FAYARD. Paris 1982. Le texte de couverture du livre.

²² P. BOURDIEU, 1982, p 27

Communément, la notion de comportement désigne une certaine façon d'agir (de parler) et adopter ou accepter une certaine conduite. Elle est intégrée dans les sciences humaines, particulièrement en psychologie et en psychologie sociale, comme synonyme de "*behavior*" pour exprimer la manière objective d'être et d'agir, des animaux et des hommes.

Le comportement langagier est une notion centrale pour toute science qui s'applique aux relations entre les êtres humains. « *En sociolinguistique, le comportement langagier outre qu'il est le produit des personnes qui sont influencés par les autres, est aussi l'un des moyens par lequel on peut exercer de l'influence* »²³. De ce fait, le comportement linguistique désigne la façon dont les locuteurs valorisent leur langue ou, au contraire, la façon dont ils la modifient pour se conformer au modèle prestigieux.

2-5- Attitudes et représentations

Les études portant sur les représentations sont considérées récentes, un nouveau chantier, un nouveau domaine d'investigation. La linguistique a en effet ajouté, voici quelques années, à l'étude des pratiques et des formes celle d'un domaine jusque-là négligé: ce que les locuteurs disent, pensent, des langues qu'ils parlent et de celles que parlent les autres.

A la question "pourquoi étudier les représentations sociales? Serge MOSCOVICI, qui a ravivé le concept des représentations sociales dans le domaine de la psychologie sociale répond que c'est « *pour explorer le coté subjectif de ce qui se passe dans la réalité objective* ».²⁴

Les études portant sur les perceptions des langues et leurs usages ont été principalement problématisées, à partir des années 1960, à travers la notion d'attitude et ceci dans plusieurs directions. Elles explorent les images des langues pour expliquer les comportements langagiers, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs.

Les deux notions, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à la psychologie sociale sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre. La plupart des auteurs préfèrent néanmoins les distinguer.

2-5-1- Les attitudes

Le concept d'attitude vient du latin "*aptitudo*" dans le sens de « *manière de se tenir le corps* »²⁵, avec le temps, ce terme a subi différentes interprétations selon le domaine d'utilisation. Il est défini dans le dictionnaire de sociologie comme « *une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social* »²⁶. La notion d'attitude se révélera comme stimulation et réponse sur lequel de nombreuses disciplines scientifiques se sont penchées, notamment la psychologie sociale, la psychologie et la sociologie, car c'est un concept indispensable dans l'explication du comportement social.

Dans son acception la plus large, le terme d'attitude linguistique est employé parallèlement et sans véritable nuance de sens à « *norme subjective*", "*jugements*",

²³ COMITI. J.M, "Théories sociolinguistiques et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée" p24-31, in *Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti 9- 10 août1993*. Edités par George MORACCHINI, Studii Corsi, Editions Bastia, Août, 1994, p.10

²⁴ S MOSCOVICI cité par H.BOYER in. *Sociolinguistique : territoires et objets*, DELACHAUX. Lausanne, 1996. p15

²⁵ BOUMEDIENE. F, *Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi- Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2002, P.18

²⁶ AKOUN. A et ANSART. P, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert /Seuil, Paris, 1999, p.42

"opinion", pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique. On note que le terme "épilinguistique" qualifie « *les jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et sur les autres langues* »²⁷. Les attitudes s'expriment plus au moins ouvertement à travers divers symptômes ou indicateurs (paroles, actes, choix ou leur absence), elles exercent une fonction à la fois cognitive, énergétique, et régulatrice sur les conduites qu'elles sous-tendent. Appliquées au domaine de la linguistique, « *les attitudes renvoient à des prises de positions individuelles ou collectives, par rapport à l'objet "langue", et à la variation qui la (les) caractérise* »²⁸. Le caractère social de la langue suscite des comportements, des attitudes, des sentiments différents de la part de ses utilisateurs.

Pour J.L.CALVET « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard* ». ²⁹ Les attitudes langagières sont recueillies à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'exprimant dans deux ou plusieurs variétés linguistiques, en concurrence ou en contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social, etc. « *L'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable à une classe d'objet, une (pré) disposition psychique latente acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet* »³⁰. Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier constituent ainsi son stock de croyances sur l'objet. Ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes.

2-5-2- Les stéréotypes

On considère généralement que le stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisés par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre dans sa différence. Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes.

Le stéréotype apparaît donc comme un élément de la structure des représentations, or les stéréotypes sont des « *représentations généralisantes forgées à priori, sans fondement empirique ou rationnel, amenant à juger les individus en fonction de leur appartenance catégorielle, et résistantes à l'apport d'informations, ils vont servir de fondement aux processus de stigmatisation sociale, en d'autres termes de jugements de valeur* ». ³¹

Les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs ou d'individus peuvent être liés à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage.

2-5-3- Les représentations

²⁷ DUBOIS. J et al, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994, p184.

²⁸ COMITI. J.M, *Les corses face à leur langue, de la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue.* Squadradi Finusellu Diacciu.1992.

²⁹ J.L.CALVET, *la sociolinguistique*, PUF, collection Que Sais-je ? Paris, 1993, p 46.

³⁰ KOLD 1981, cité par LUDI. G & PY. B, *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986, p.97.

³¹ S.M. FLAY, *la compétence interculturelle dans le domaine de l'intervention éducative et sociale*, in cahier de l'actif. ACTIF. Paris, 1997. p57.

Le terme "*représentation*" est conceptualisé par plusieurs disciplines des sciences humaines (sciences du langage, sociologie, psychologie, anthropologie, épistémologie, philosophie,...).

Généralement, on entend par ce terme « *le fait d'évoquer à l'esprit un objet, ce dernier est représenté sous forme de symboles, de signes, d'images, de croyances, de valeurs, etc.* ».³²

En sciences sociales, *représentation* signifie « *le processus d'une activité mentale, par laquelle un individu ou un groupe d'individus reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* ».³³

BRONCKART définit les représentations sociales « *comme modalités de pensées pratiques, orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement, modalités qui relèvent à la fois des processus cognitifs généraux et des processus fonctionnels socialement marqués.* ».³⁴

La notion de *représentation* est apparue pour la première fois au début du XX siècle comme concept sociologique. Elle sera reprise au sein des sciences du langage par de nombreux sociolinguistes notamment MOSCOVICI³⁵, sous diverses appellations (*idéologie linguistique, représentation sociolinguistique, imaginaire linguistique...*), pour désigner l'ensemble d'images que les locuteurs associent aux langues qu'ils connaissent.

Les représentations linguistiques enregistrent des mythes, des valeurs et des stéréotypes. A partir de cet imaginaire linguistique, les locuteurs se forgent l'idée qu'il existe des langues plus valorisantes que d'autres et décident par conséquent de rejeter telle forme linguistique et de favoriser telle autre forme.

En d'autres termes, les représentations sont le discours que les locuteurs d'une communauté linguistique donnée, tiennent sur les langues. Ce discours n'est pas objectif car les locuteurs ne tiennent pas de rapports neutres avec la/les langue(s) qu'ils pratiquent ou qui les entoure (ent). Si une langue est perçue comme une langue de savoir et de la réussite, elle est systématiquement valorisée et ses locuteurs le sont aussi. A l'inverse, si une langue est dévalorisée, ses locuteurs se retrouvent immergés dans l'infériorité.

Selon J L CALVET les représentations c'est « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues* »³⁶.

Le même auteur souligne que ces représentations déterminent :

-Des jugements sur les langues et la façon de les parler, jugement qui souvent se répandent sous forme de stéréotypes.

· Des attitudes face aux langues, aux accents, c'est -à-dire en face aux locuteurs que les stéréotypes discriminent.

· Des conduites linguistiques tendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements et ses attitudes.

³²Encyclopédie philosophique universelle, "*Des notions philosophiques* ", Dictionnaire n° 02, éd, PUF, 1990, France., p.2239-2241.

³³ J.C.ABRIC.1999 cité par D.JODELET, in. *Les représentations sociales*, PUF, Paris. 1989, p206

³⁴ BRONCKART cité par LUDI, G et PY, B in *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986, P. 203

³⁵ S. MOSCOVICI, *Social representations Cambridge*, Cambridge Université Presse. 1984

³⁶ J.L.CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, PLON, France 1999, p.158.

Analyser une représentation sociale, c'est tenter de comprendre et d'expliquer la nature des liens sociaux qui unissent les individus, des pratiques sociales qu'ils développent, de même que les relations intra et intergroupes.

MOSCOVICI³⁷ insiste sur deux processus à l'œuvre dans la formation et le fonctionnement des représentations.

Celui d'*objectivation* d'abord, qui rend compte de la manière dont un individu sélectionne certaines informations plus expressives pour lui et les transforme en images significatives, moins riches en information mais plus productives pour la compréhension. Celui d'*ancrage* ensuite, qui permet d'adapter pour l'incorporer l'élément moins familier au sein des catégories familières et fonctionnelles que le sujet possède déjà. Autrement dit, il s'agit de rendre intelligible ce qui est nouveau ou étranger et de permettre une meilleure communication en offrant des outils communs d'analyse des événements.

Les recherches autour des représentations se rejoignent sur deux constats :

- D'une part on peut relever des traces (notamment discursives) d'un état de la représentation, de même qu'on peut relever des traces de son évolution en contexte. Les représentations sont malléables, elles se modifient (on peut donc aussi les modifier).

- D'autre part, les représentations entretiennent des liens forts avec le processus d'apprentissage des langues, et pour la mise en œuvre d'actions didactiques appropriées. Les représentations sont constitutives de la construction identitaire, du rapport entre soi et les autres et de la construction des connaissances. Les représentations ne sont ni justes, ni fausses, ni définitives, dans le sens où elles permettent aux individus et au groupe de s'auto-catégoriser et de déterminer les traits qu'ils jugent pertinents pour construire leur identité par rapport à d'autres.

Elles sont ainsi à considérer comme une donnée intrinsèque de l'apprentissage qu'il convient d'intégrer dans les politiques linguistiques et les démarches éducatives. Ces démarches doivent pouvoir réconcilier des tensions à priori contradictoires entre un besoin d'auto-centration et de rattachement au connu, et l'indispensable ouverture que nécessite l'apprentissage des langues.

2-6- Sécurité/insécurité linguistiques

Reconnaissant les usages linguistiques socialement valorisés, les locuteurs choisissent de les pratiquer et manifestent par là un désir de s'identifier à une classe sociale, qui à leurs yeux, parle la forme prestigieuse. Ce choix est déterminé par l'ensemble des formes linguistiques employées fréquemment par un grand nombre de locuteurs appartenant à une communauté linguistique. Autrement dit, il est déterminé par la norme. Considérant cette norme comme la manière la plus valorisante de pratiquer une langue, les locuteurs modifient leurs pratiques linguistiques pour se rapprocher du modèle prestigieux quand ils se sentent en insécurité linguistique. Par contre, s'ils considèrent que leur langue est la forme la plus *correcte* ils se sentent en sécurité linguistique. Louis Jean CALVET définit le couple sécurité/insécurité linguistique comme suit « *on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux,*

³⁷ MOSCOVICI, S, *Social représentations* Cambridge, 1984, cité par J.L.CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, PLON, France 1999

mais qu'ils ne pratiquent pas. »³⁸ Ainsi « quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité linguistique se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, les locuteurs rejettent leur façon de parler pour dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime »³⁹

Le désir de se rapprocher de la forme prestigieuse conduit souvent les locuteurs à commettre des erreurs. Ce genre de comportement est dit *hypercorrection*. Quant à l'*hypocorrection*, elle est utilisée comme une stratégie de communication se manifestant chez un individu qui maîtrise une langue, mais transgresse certaines des règles qui la régissent sur le plan phonologique, lexical ou syntaxique, dans les situations où il est appelé à utiliser une langue plus au moins relâchée

³⁸ J-L CALVET, *La sociolinguistique*, PUF, collection que sais-je ? Paris, 1993, p.50

³⁹ P- BOURDIEU. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, FAYARD. Paris 1982.P.104

*Partie
Pratique*

Chapitre I

Considérations méthodologiques

I- L'enquête

Toute recherche, toute analyse de situation se fait à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes. Il s'agit pour nous d'une méthode bien précise qui est « l'enquête ». Il est difficile de définir l'enquête en général car celle-ci ne se limite pas à un seul type et sa pratique exige le recours à différentes techniques (entretien, questionnaire, analyse de contenu, analyse statistique...). C'est une interrogation sur une situation sociale dans le but de généralisation. R.GHIGLIONE considère que l'enquête consiste à « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* ». ⁴⁰ GHIGLIONE insiste sur trois données qui sont « *interroger* », « *individus* » et « *généralisation* », qui renvoient respectivement à l'outil utilisé, au concept de l'échantillon et à l'idée de représentativité de l'échantillon retenu. F DE SINGLY définit l'enquête « *comme un instrument de connaissance du social («) elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* » ⁴¹. Elle consiste à soumettre des hypothèses, à recueillir des informations et des réponses et à susciter un ensemble de discours.

Nous voyons donc qu'une enquête nécessite une conception totale et définitive avant sa réalisation pratique. Etant un moyen de recherche, l'enquête prend un aspect technique propre aux sciences humaines. Elle consiste à faire une quarte d'informations écrites (les questionnaires, les traces documentaires...) ou orales (les entretiens, les interviews...).

L'enquête passe par trois étapes: l'observation, l'analyse et l'explication, ce qui lui donne une certaine rigueur pour qu'elle soit un outil considérable pour toute recherche en sciences sociales.

Quelles que soient les raisons ayant poussé un chercheur à réaliser une enquête, la première démarche scientifique consiste à préciser l'objectif, c'est à dire à déterminer le but de l'enquête, en se demandant : « *Quelle information dois-je obtenir ? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ?* » ⁴². C'est l'étape essentielle de l'enquête, celle dont les démarches ultérieures dépendront.

1-1- L'enquête en sciences sociales

L'enquête est considérée comme étant une technique rigoureuse et objective. Son élément essentiel est la question. L'enquête est, donc, le moyen par lequel le chercheur en sciences sociales récolte les opinions, les attitudes, note les opinions des individus, de groupe d'individus. En effet, ce que les sciences sociales recherchent est orienté vers ce que l'individu pense, croit veut faire croire, etc. L'individu est, donc, interrogé ou observé dans son milieu social.

1-2- L'enquête en sciences du langage :

Etant une branche des sciences du langage, la sociolinguistique, science de terrain, a pour objet de décrire le rapport entre la société et l'évolution de la langue et ses fonctions. « *La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser au près d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche* » ⁴³. L'enquête en sociolinguistique est la recherche de la distribution, de la répartition des variables, c'est à dire, les facteurs qui influencent les enquêtés : l'âge, le sexe, le niveau socioprofessionnel, socioculturel...).

⁴⁰ R.GHIGLIONE et B.MATALON. *Les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique*, Armand Colin, Col «U», Paris, 1978, p 06.

⁴¹ F DE SINGLY. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan. Coll. 128, Paris, 1992, P 28

⁴² M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*. 3ème éd. Paris, Dalloz, 1976, p.573.

⁴³ L.J.CALVET et P.DUMOND. *Enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 1999, p.15.

1-3- Notre enquête

Pour la réalisation de ce présent mémoire, nous avons choisi l'enquête comme méthode de travail. Notre enquête, a eu lieu à la commune de Kais, Wilaya de Khenchela. Dans le but de dégager les représentations sociolinguistiques que manifestent les jeunes de cette commune à l'égard du Chaoui, nous avons effectués quatorze (14) entretiens semi-directifs à travers lesquels, nous allons essayer de voir ce que ces jeunes pensent de cette langue en question et quelles sont les variables qui peuvent les influencer.

2- L'échantillon

Une fois l'objet défini, la problématique posée, les hypothèses énoncées, le choix de l'enquête comme méthode de travail fait, il faut s'intéresser à la population qui va être interrogée, *qui interroger ?* De cette question découle la nécessité de constituer un échantillon sur lequel portera le travail, et pour cela nous distinguons plusieurs méthodes d'échantillonnage dont :

2-1- L'échantillon représentatif

Il est difficile d'étudier d'une manière exhaustive une population, c'est à dire d'en interroger tous les membres, c'est pour cela qu'il faut se limiter à un nombre de personnes représentatif. Selon R.GHIGLIONE et B. MATALON « *un échantillon est en principe représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Si ce n'est pas le cas, on dira que l'échantillon est biaisé puisque certains individus avaient plus de chance que d'autres d'être choisis* ». ⁴⁴

2-2- L'échantillon aléatoire (l'idéal statistique)

Les échantillons dits aléatoires ou statistiques s'obtiennent par un tirage au sort selon les lois du hasard respectant la condition de la définition de l'échantillon représentatif : faire en sorte que chaque membre de la population ait la même probabilité de faire partie de l'échantillon.

Exemple : un tirage à la loterie est un bon exemple d'échantillonnage aléatoire. Lorsqu'on, a un échantillon de 49 numéros, chacun de ces derniers à une chance égale d'être sélectionné et chaque combinaison de six numéros à la même chance d'être gagnante.

2-3- L'échantillon stratifié

Dans certains cas, l'échantillon peut être constitué d'un petit nombre de personnes appartenant à certaines catégories mais très importantes pour le problème étudié. Donc, on est confronté à un problème de construction des échantillons, et pour cela, on fait recours à la stratification qui consiste à diviser la population en groupes homogènes (appelés strates), qui sont mutuellement exclusifs, puis sélectionner à partir de chaque strate des échantillons indépendants.

L'échantillonnage stratifié nous assure d'obtenir une taille d'échantillon suffisante pour des sous-groupes de la population à laquelle nous nous intéressons.

2-4- Unité et grappes

Généralement l'enquête sociologique porte sur des individus mais dans certains cas, elle peut s'intéresser à d'autres unités telles que les entreprises, les ménages, les associations. Selon R.GHIGLIONE et B. MATALON « *on appelle une grappe un*

⁴⁴R.GHIGLIONE et B. MATALON *les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* Armand Colin, Col «U», Paris, 1978 p.29

*ensemble d'unités tirés simultanément, un ménage constitue une grappe d'individus, un département une grappe de communes, une entreprise une grappe d'établissement ou de salariés, un immeuble une grappe de logement. Considérant que les membres d'une même grappe présentent entre eux des similitudes du point de vue de leurs opinions, on procède alors à un tirage au sein de la grappe ».*⁴⁵

2-5- L'échantillon non aléatoire

La différence entre l'échantillon aléatoire et l'échantillon non aléatoire tient à une hypothèse de base au sujet de la nature de la population à étudier. Dans le cas de l'échantillonnage aléatoire, chaque unité a la chance d'être sélectionnée. Dans celui de l'échantillonnage non aléatoire, on suppose que la distribution des caractéristiques à l'intérieure de la population est égale.

L'échantillonnage par quotas est l'une des formes les plus courantes de l'échantillonnage non aléatoire.

2-6-les échantillons par quotas

Selon F.SINGLY : « *l'échantillon sera un modèle réduit de la population selon les critères pris en considération* »⁴⁶.

En général, les quotas sont définis en fonction de quelques caractéristiques simples, comme l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle. C'est une méthode qui est utilisée dans les instituts de sondage. Son but est de reproduire dans l'échantillon la structure de la population mère.

Autrement dit, pour que l'échantillon soit jugé comme représentatif de la population, il faut que ces deux structures présentent une ressemblance forte pour les dimensions considérées. Par exemple: si la population à étudier comporte autant de femmes que d'hommes, on fera en sorte que ce soit de même dans l'échantillon. Si la population en questions comporte 20 % d'enseignants on s'efforcera d'avoir 20% d'enseignants dans l'échantillon interrogé.

2-7- Notre échantillon

Parmi les échantillons définis au préalable celui qui correspond le plus à notre enquête est l'échantillon aléatoire (l'idéale statistique), nous avons donc utilisé ce type d'échantillonnage pour mener à bien notre travail. Notre échantillon est constitué de 14 jeunes de la commune de Kais wilaya de Khenchela qui ont accepté de répondre à nos questions. Le tri de la population que nous avons interrogée est soumis aux lois du hasard, le seul critère de sélection pris en considération est le fait que l'interrogé soit un jeune de la commune de Kais-wilaya de Khenchela.

3- Le questionnaire

Le questionnaire est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est le moyen essentiel par lequel les buts de l'enquête doivent être atteints. D'une part il sert à motiver, aider, inciter l'enquêté à parler, d'autre part il permet d'obtenir des informations sur l'enquêteur. Il représente un outil adéquat pour interroger la totalité de la population à étudier.

⁴⁵ R.GHIGLIONE et B, MATALON, *les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* Armand Colin, Col «U», Paris, 1978, p34

⁴⁶ F. De, SINGLY, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan. Coll. 128, Paris, 1992 p. 43

Selon R. GHIGLIONE et B. MATALON « *un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur* »⁴⁷.

Le questionnaire peut être structuré ou non structuré :

3-1- Le questionnaire structuré

Il est composé de questions fermées, semi fermées ou ouvertes. L'enquêté n'a qu'à répondre par « oui » ou « non », ou de choisir une réponse parmi une liste proposée par l'enquêteur.

3-2- Le questionnaire non structuré

Il comprend uniquement des questions ouvertes. L'enquêté est libre de répondre comme il veut, selon sa guise.

4- L'entretien

L'entretien est un échange verbal provoqué/demandé par l'enquêteur en vue d'obtenir des informations à propos d'un sujet auprès d'un enquêté. Il fournit de la matière brute : la parole, le discours oral.

Il existe trois types d'entretiens : directif, semi-directif et non directif.

4-1- Entretien directif

Consiste à adresser aux interviewés les mêmes questions (ouvertes ou fermés), formulées selon une même forme linguistique et un même ordre « *par sa batterie de questions toutes prêtes, l'enquêteur directif guide l'entretien de bout en bout* »⁴⁸. Son atout est l'objectivité des réponses grâce à la standardisation du processus de récolte de la parole. Son inconvénient est l'orientation dès le départ de l'enquêté vers une des réponses attendues par l'enquêteur.

4-2- Entretien non directif

Propose de réduire les interventions de l'enquêteur à leur plus simple expression, laissant à l'enquêté la liberté de traduire ses émotions, de faire part de ses observations et expériences, de décrire et d'analyser à sa guise. « *La conception de l'enquêteur blanc, transparent, qui n'est là que pour recueillir la parole mais qui ne participe pas à sa production recouvre une naïveté, au mieux un fantasme* »⁴⁹. Ce type d'entretien a donc ses faiblesses car il laisse l'interviewé livré à son sort et risque de l'éloigner du sujet de la recherche.

4-3- L'entretien semi-directif :

Il est également nommé interactif ou centré, ici l'enquêté peut répondre librement sur le thème proposé par l'enquêteur qui n'intervient que pour relancer ou recentrer l'entretien.

Le contenu des questions de base et leurs objectifs y seront formulés de façon identique, mais elles sont d'une autre nature, car invitant l'interviewé à une expression libre, une interaction.

⁴⁷R. GHIGLIONE et B. MATALON, *les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* Armand Colin, Col «U», Paris, 1978, P 98

⁴⁸BRES dans CALVET J-L..., DUMONT P, *Enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 1999, P 65

⁴⁹BRES in CALVET J-L..., DUMONT, 1999, P 65.

L'enquêteur réagit aux propos de l'informateur, construit la forme de ses questions, décide quelquefois de leur ordre comme dans toutes conversations.

5- Les différents types de questions

Les questions posées lors d'un entretien ou d'un questionnaire peuvent être distinguées selon leurs contenus et selon leurs formes.

5-1- Selon le contenu

Selon le contenu on peut considérer deux types de questions : les questions de fait et les questions d'opinion.

5-1-1- Les questions de fait

Elles dépendent des phénomènes observables ou vérifiables. Ce sont, par exemple, les questions qui caractérisent l'âge, le sexe de l'enquêté, etc., celle comme, quelle langues pratiquez-vous ? Quel métier exercez-vous ?

5-1-2- les questions d'opinion

Questions dites aussi "subjectives" ou "psychologiques", elles portent sur des opinions, des attitudes, des représentations, des motivations, des préférences etc. Voici un exemple : que pensez-vous de l'enseignement du tamazight en Algérie ?

En outre, dans la réalité, la frontière entre questions de fait et questions d'opinion est assez floue, étant donné qu'une question de fait pour l'un peut être une question d'opinion pour l'autre.

5-2- selon la forme

Les questions peuvent aussi être distinguées selon leur forme :

5-2-1- les questions ouvertes

Ce sont des questions qui ne comprennent pas de pré-réponses auxquelles le sujet doit répondre, ici l'interrogé répond comme il le désire, s'exprime librement en faisant les commentaires qu'il juge bons, en donnant des détails et en formulant ses opinions et ses jugements, etc. *Exemple* : Que pensez-vous de l'utilisation du chaoui ?.

5-2-2- Les questions fermées

Ce sont des questions où l'on présente au sujet, après lui avoir posé la question, une liste pré établie de réponses possibles, parmi lesquelles on lui demande de cocher ou d'encercler la bonne réponse.

Exemple : parlez-vous chaoui ?

Oui Non

L'avantage des questions fermées est qu'elles permettent de recueillir des réponses précises et surtout un traitement simple. Mais ce genre de questions à l'inconvénient d'imposer à l'enquêté de répondre par **oui** ou **non**, alors que, peut-être celui-ci voudrait davantage justifier son opinion.

5-2-3- Les questions semi fermées

Elles sont des questions à plusieurs choix, c'est un ensemble de réponses suggérées à l'enquêté qui choisit celle(s) qui qualifie (ent) son point de vue.

La rédaction des questions est un moment important. De façon générale, les questions doivent être brèves, simples, claires, non répétées, avec un vocabulaire à sens unique, sans équivoques et non connoté (éviter les sujets délicats comme : l'inceste, le salaire, le sexe...).

Elle exige le respect des règles suivantes :

- Ne pas impliquer personnellement le sujet.
- Eviter des références à des personnalités (chanteurs, hommes politiques...)
- Eviter d'induire un jugement moral.
- Toujours prévoir un sans avis.
- Eviter les questions trop techniques.

Tous les sujets doivent pouvoir répondre à toutes les questions.

6-Notre entretien

Nous avons choisi de mener nos différents entretiens d'une façon semi-directive. Au début de l'entretien nous avons exposé notre thème de mémoire et expliqué la raison de notre choix méthodologique. A la suite de quoi, nous avons informé nos différents interlocuteurs des informations que nous voulions recueillir. Ces différents entretiens sont consultables en annexe.

Les quatorze entretiens que nous avons effectués se sont déroulés dans une période de quinze jours, dans de différents lieux de la commune (magasins, cyber café, salle de sport et superettes). Le matériel que nous avons utilisé est un micro-ordinateur portable équipé d'un enregistreur, il a été visible pendant le déroulement de ces opérations. Nous l'avons disposé d'une manière permettant d'enregistrer toutes les discussions et ne pas rater un seul mot de ce que les enquêtés ont dit.

Les questions posées aux enquêtés durant ces entretiens tournent autour de cinq axes principaux :

- Les langues pratiquées au sein de la vie quotidienne.
- L'utilité du chaoui.
- Les représentations du chaoui.
- Le statut du tamazight.
- Les langues susceptibles d'être utilisées dans le travail

De ces questions principales ont découlées des questions secondaires selon les réponses des interlocuteurs et l'orientation de nos entretiens, toutefois, nous avons essayé dans la mesure du possible de poser les mêmes questions à l'ensemble de la population interrogée.

Nous avons distribué aux informateurs des fiches de renseignement dans lesquelles, nous leur avons demandé de reporter leur appartenance sexuelle, leur langue maternelle, leur niveau d'instruction. Ces informations nous ont été utiles pour l'étude des différentes variables.

Après avoir récupéré les fiches de renseignement et enregistré les entretiens, nous avons transcrit ces derniers graphiquement selon les caractères de l'alphabet français même pour les segments en chaoui ou en arabe.

Chapitre II

Analyse des données

1-Eléments de contextualisation de l'enquête et de l'analyse

1-1- Présentation des informateurs

Pour faciliter la lecture de ce mémoire, nous avons jugé utile de présenter nos informateurs. Tout au long de notre analyse, nous désignons par la lettre « A » les informateurs qui ont comme langue maternelle l'arabe et par la lettre « C » ceux qui ont le chaoui comme langue maternelle. Pour ce qui est du sexe, la lettre « F » indique le sexe féminin et la lettre « M » le sexe masculin. La langue maternelle et le sexe seront précédés par « IN » qui veut dire informateurs. De ce fait nous avons obtenu 4 catégories d'informateurs qui sont INFA, INFC, INMA, INMC.

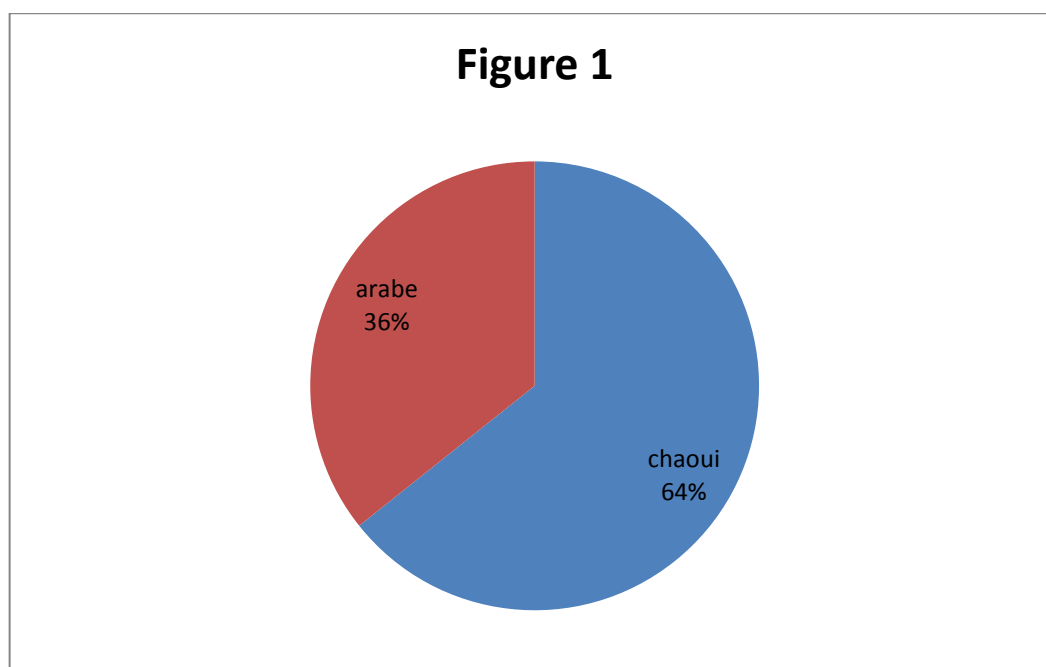
1-2- Présentation des variables sociales

A priori, nous présentons les trois critères (langue maternelle, sexe, niveau d'instruction) qui peuvent être en corrélation avec les représentations de la population soumise à l'enquête.

1-2-1- La langue maternelle

La langue maternelle.	Arabe	Chaoui
Nombre	05	09
Pourcentage	35.71%	64.28%

Représentation graphique :

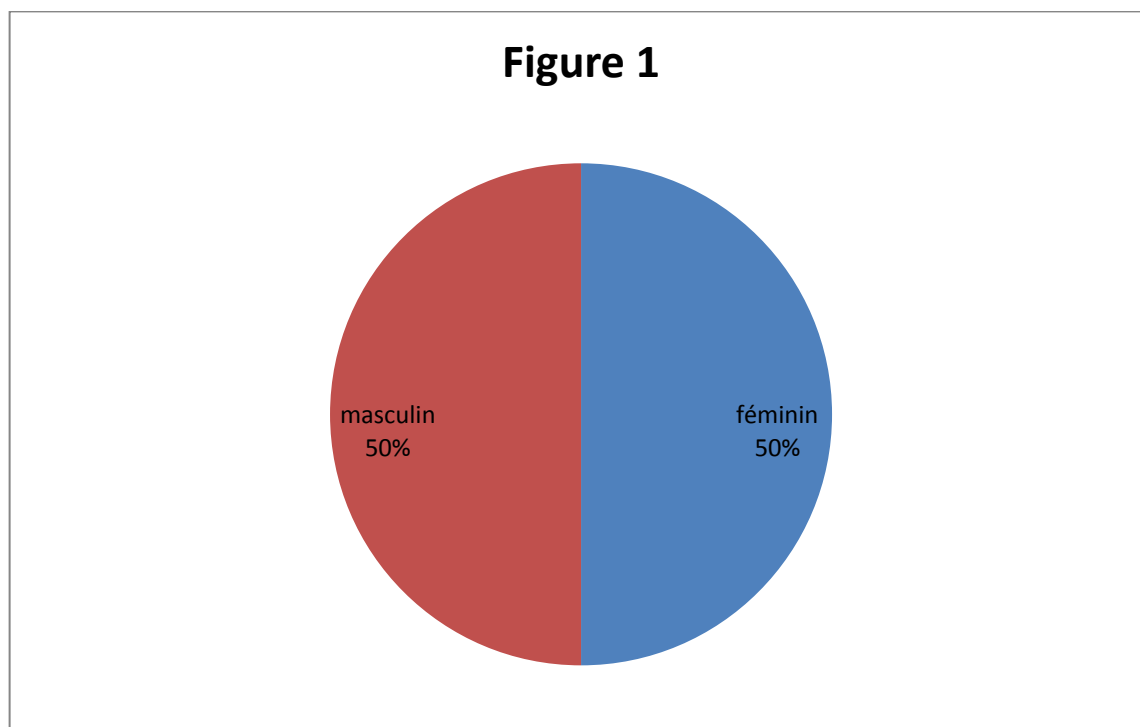


Le nombre d'enquêtés de langue maternelle chaoui est légèrement supérieur à celui des enquêtés de langue maternelle arabe, à raison de 64.28% pour les chaouis et 35.71% pour les arabophones.

1-2-2- L'appartenance sexuelle des enquêtés

Sexe	Féminin	Masculin
Nombre	07	07
Pourcentage	50%	50%

Représentation graphique:



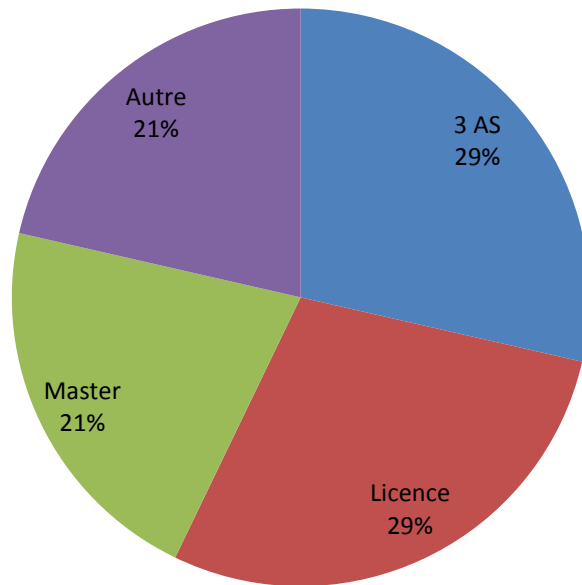
Le nombre des jeunes filles est égal à celui des jeunes hommes, pourcentage identique de 50% pour chaque sexe.

1-2-3- Niveau d'instruction

Spécialité	3 ^{ème} année scondaire	Licence	Master	Autre
Nombre	04	04	03	03
Pourcentage	28.57%	28.57%	21.42%	21.42%

Représentation graphique:

Figure 2



Dans notre échantillon, nous avons pris le soin pour que tous les niveaux les y figurent, comme le tableau le montre nous avons pris :

- 04 jeunes qui ont le diplôme licence.
- 04 jeunes qui ont que le niveau de la 3^{ème} année secondaire.
- 03 jeunes qui ont le diplôme du master.
- 03 jeunes qui ont de différents niveaux d'instruction.

2-Lecture et analyse des réponses

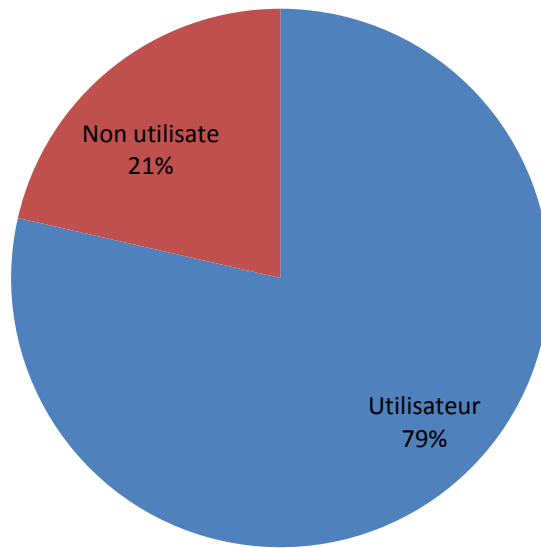
2-1-L'utilisation de la langue berbère

Concernant l'usage de la langue tamazight, nous leur avons posé la question suivante : utilisez-vous la langue tamazight (le chaoui) ?

L'utilisation du chaoui	oui	non
nombre	11	03
pourcentage	78,57	21,42

Représentation graphique:

Figure1



Onze d'entre eux affirment qu'ils utilisent le chaoui pour communiquer et les trois qui restent affirment le contraire.

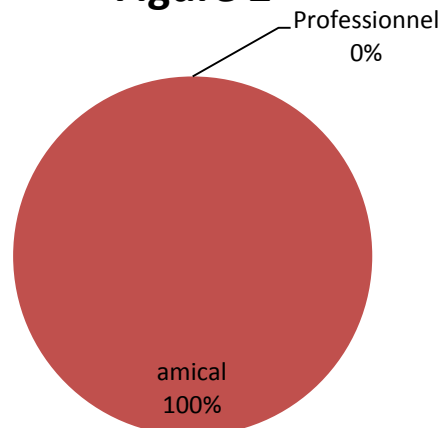
A partir des réponses des enquêtés, on voit que la majorité d'eux utilisent le chaoui en communication.

2-2-Le contexte de l'utilisation du chaoui

contexte	Amical	Professionnel
Nombre	11	00
Pourcentage	100	00

Représentation graphique:

Figure 2



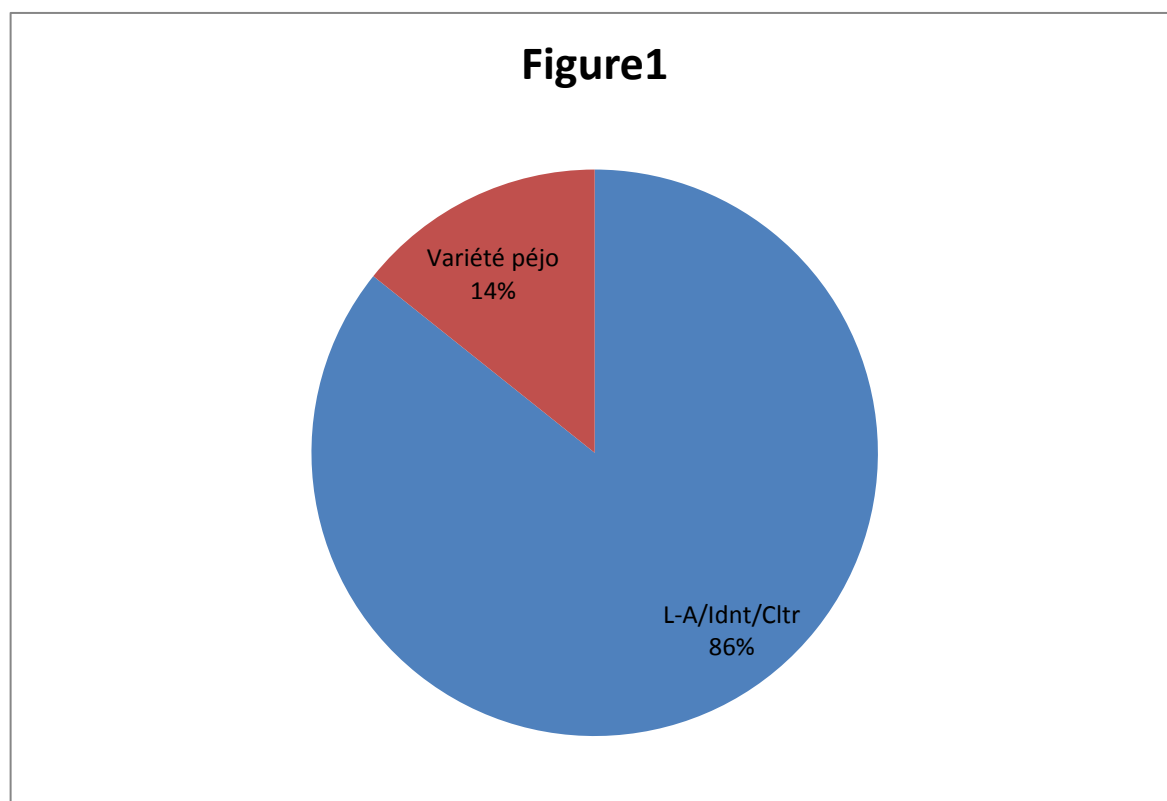
Il ressort de la lecture de ces réponses que l'utilisation du chaoui dépend du contexte. Les onze jeunes parlent chaoui au sein de la famille et dans leurs relations

amicales, mais ils utilisent d'autres langues (l'arabe et le français) dans les lieux de profession (relations non amicales).

2-3-Les représentations du chaoui

Représentation	Langue ancestrale/ Identité/Culture	Variété péjorative
Nombre	12	02
Pourcentage	85,71	14,28

Représentation graphique:



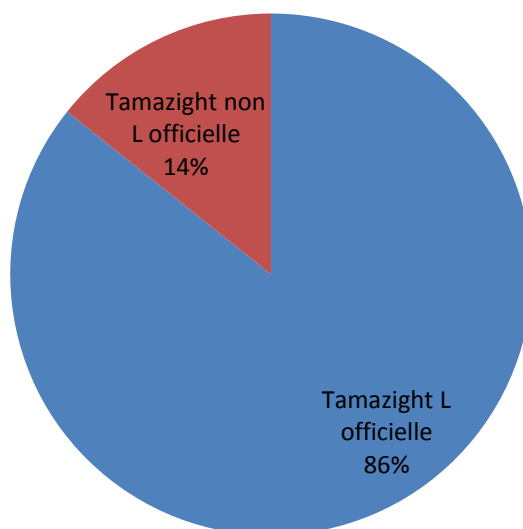
Nous avons constaté d'après les réponses de nos informateurs que plusieurs d'entre eux considèrent le chaoui comme langue ancestrale, il représente leur identité et leur histoire et cela pour différentes raisons. Un nombre restreint de ces enquêtés disent que cette variété de la langue tamazight représente une variété péjorative, utiliser uniquement dans un secteur limité.

2-4- Pour l'officialisation du tamazight

Tamazight langue officielle	Oui	Non
Nombre	12	02
Pourcentage	85,71	14,28

Représentation graphique:

Figure1



La majorité des réponses (douze jeunes sur quatorze) est en faveur de l'officialisation de la langue berbère, les raisons sont multiples, nous les avons regroupées en trois catégories:

- des raisons liées à l'Histoire (langue ancestrale).
- des raisons liées à l'identité.
- des raisons liées à la culture.

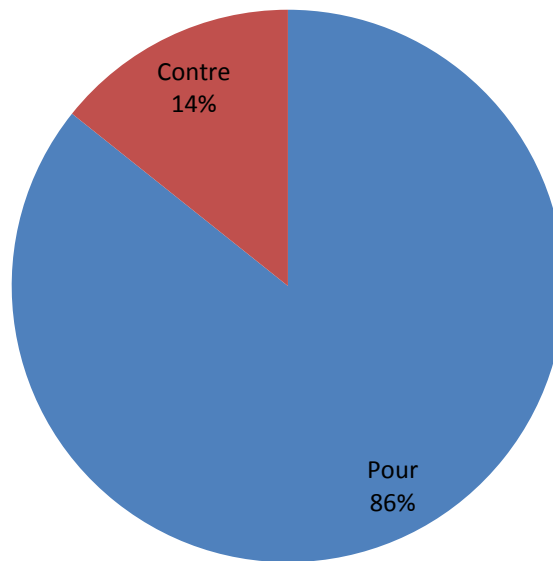
En revanche deux jeunes sont contre l'officialisation du tamazight. En raison d'éviter les problèmes de la communication et de non compréhension.

2-5-Apprendre le chaoui aux enfants

Apprendre le chaoui à leurs enfants	Oui	Non
Nombre	12	02
Pourcentage	85,71	14,28

Représentation graphique:

Figure1



Il découle de ces réponses que douze de nos informateurs souhaitent apprendre le chaoui à leurs enfants, car cette variété représente leur culture et leur identité. Les deux autres ont dit le contraire, ils préfèrent apprendre à leurs enfants d'autres langues étrangères utiles.

CONCLUSION

D'après l'analyse des entretiens que nous avons effectués, il ressort que le chaoui est une langue aimée et jugée utile dans le quotidien des jeunes de la commune de kais, elle est nécessaire et doit être apprise puisque c'est une langue des ancêtres de cette région . C'est une langue qui a un haut statut symbolique pour eux. Elle représente la culture et l'identité.

Le chaoui est toujours présent dans notre société parce que ce fut un héritage qui fait partie de notre histoire, et qui fait désormais partie intégrante du quotidien de la région.

Conclusion

Conclusion générale

Notre présente recherche s'est portée sur l'utilisation et les représentations des jeunes de la commune de Kais wilaya de Khenchle du tamazight et spécifiquement du chaoui. Ce qui nous a emmené à nous intéresser au statut de cette variété en rapport avec les attitudes des locuteurs.

Après avoir pris contact avec les jeunes de cette commune pour nous fournir les informations qui nous ont aidé, à cerner le cadre de notre travail. Nous avons constaté que le statut politique de la langue pourrait exercer une influence sur les représentations linguistiques et que ce dernier détermine les attitudes et les comportements socio langagiers des locuteurs.

Dans la partie théorique, nous avons présenté la situation sociolinguistique de l'Algérie afin de cerner le bain linguistique dans lequel baignent nos enquêtés, nous avons ensuite défini quelques concepts clés relatifs à notre travail à savoir le bilinguisme, le marché linguistique, sécurité/insécurité linguistique, les attitudes et les représentations sociolinguistiques.

Pour apporter des réponses à notre questionnement, nous avons effectué quatorze(14) entretiens menés d'une manière semi directive auprès des jeunes qui ont accepté de nous répondre. Après les avoir enregistrés, nous les avons transcrits et analysés et nous avons tiré quelques conclusions.

Différentes représentations qui façonnent d'une manière ou d'une autre leurs attitudes. Ces représentations linguistiques présentent un moyen assez particulier pour observer, expliquer et comprendre une multitude de phénomènes sociolinguistiques. Aussi nous pouvons affirmer le rôle important qu'elles jouent pour l'évolution structurelle et statutaire de cette variété et son impact sur les phénomènes sociolinguistiques ou le domaine d'application : planification linguistique, apprentissage des langues, relations, etc.

Ce que nous pouvons conclure d'après notre enquête, est que l'image du chaoui chez ces jeunes est liée à l'Histoire, à la culture et à l'identité de ces dernières, car une langue jugée utile à toutes ses chances pour jouir de l'intérêt de ses locuteurs. Le chaoui est donc une variété très présente et énormément utilisée par plusieurs jeunes.

L'analyse que nous avons effectuée, démontre que le chaoui semble être ressenti comme un héritage utile, que comme un passé amer.

Enfin nous pouvons dire que toutes actions ayant un rapport avec la (les) langue(s), devrait passer par une étude des représentations linguistiques et sociales.

Bibliographie

- S. ABDELHAMID, Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna, thèse de doctorat, université de Batna, 2002, p 35.
- S. CHAKER, *Manuel de linguistique berbère I*, éd. Bouchène, Alger, 1991, p 08
- T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.50
- K.TALEB IBRAHIMI, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El Hikma, Alger, 1995, p05
- G. GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p.11
- T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p 80
- T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p 75
- J. LECLERC. *Algérie dans « l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, université Laval, 24 février 2007. «[http:// www. Ulaval.ce/ax/AFRIQUE/ Algérie-1demo. Htm](http://www.ulaval.ca/ax/AFRIQUE/Algérie-1demo.Htm) ».26/01/2017.
- R. CHIBANE, *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou P.20. 2009
- G. GRANDGUILLAUME, *Langues et représentations identitaires en Algérie*, [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html] (page consulté le 22-01-2017)
- T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.91
- T.BEN JELOUN, «*La langue de feu pour la littérature maghrébine* », in *Geo n° 138*, Paris, Août 1990, pp 89-90
- G. GRANGUILLAUME, *La francophonie en Algérie*, école des grandes études en sciences sociales, paris, 09-04-2008 [<http://sinistri.canalblog.com/archives/2008/04/09/8718521.html>], pages consultées le 15-03-2017
- K.T.IBRAHIMI, *Les Algériens et leur (s) langue(s)*, Elhikma, Alger, 1995.
- HARMES. J.F, BLANC. M, *Bilinguisme et Bilingualité*, Pierre Mardaga, éditeur, 2 galeries des princes, 1000 Bruxelles. 1983 p31
- J-L CALVET. *Sociolinguistique*, PUF. Collection Que sais-je ? Paris. 1993, P 111-112
- M-L MOREAU. *Sociolinguistique, les concepts de base*, MARDAGA, Bruxelles, 1997, p 229
- BOYER. H, *Sociolinguistique : territoires et objet*, Delachaux, Lausanne 1996, P 23
- P. BOURDIEU. *Question de sociologie*, Minuit. Paris 1984.p 121
- P. BOURDIEU, 1984, p.121
- P. BOURDIEU. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistique*, FAYARD. Paris 1982. Le texte de couverture du livre.
- P. BOURDIEU, 1982, p 27
- COMITI. J.M, "Théories sociolinguistiques et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée" p24-31, in *Actes du symposium linguistique franco-*

- algérien de Corti 9- 10 août 1993*. Edités par George MORACCHINI, Studii Corsi, Editions Bastia, Août, 1994, p.10
- S MOSCOVICI cité par H.BOYER in. *Sociolinguistique : territoires et objets*, DELACHAUX. Lausanne, 1996. p15
- BOUMEDIENE. F, *Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi- Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2002, P.18
- AKOUN. A et ANSART. P, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert /Seuil, Paris, 1999, p.42
- DUBOIS. J et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p184.
- COMITI. J.M, *Les corses face à leur langue, de la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue*. Squadradi Finusellu Diacciu.1992.
- J.L.CALVET, *la sociolinguistique*, PUF, collection Que Sais-je ? Paris, 1993, p 46.
- KOLD 1981, cité par LUDI. G & PY. B, *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986, p.97.
- S.M. FLAY, *la compétence interculturelle dans le domaine de l'intervention éducative et sociale*, in cahier de l'actif. ACTIF. Paris, 1997. p57.
- Encyclopédie philosophique universelle, "*Des notions philosophiques* ", Dictionnaire n° 02, éd, PUF, 1990, France., p.2239-2241.
- J.C.ABRIC.1999 cité par D.JODELET, in. *Les représentations sociales*, PUF, Paris. 1989, p206
- BRONCKART cité par LUDI, G et PY, B in *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986, P. 203
- S. MOSCOVICI, *Social representations Cambridge*, Cambridge Université Presse. 1984
- J.L.CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, PLON, France 1999, p.158.
- MOSCOVICI. S, *Social representations Cambridge*, 1984, cité par J.L.CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, PLON, France 1999
- J-L CALVET, *La sociolinguistique*, PUF, collection que sais-je ? Paris, 1993, p.50
- P- BOURDIEU. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, FAYARD. Paris 1982.P.104
- R.GHIGLIONE et B.MATALON. *Les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique*, Armand Colin, Col «U», Paris, 1978, p 06.
- F DE SINGLY. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan. Coll. 128, Paris, 1992, P 28
- M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*. 3ème éd. Paris, Dalloz, 1976, p.573.
- L.J.CALVET et P.DUMOND. *Enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 1999, p.15.
- R.GHIGLIONE et B. MATALON *les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* Armand Colin, Col «U», Paris, 1978 p.29
- R.GHIGLIONE et B, MATALON, *les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* Armand Colin, Col «U», Paris, 1978, p34
- F. De, SINGLY, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan. Coll. 128, Paris, 1992 p. 43
- R. GHIGLIONE et B. MATALON, *les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* Armand Colin, Col «U», Paris, 1978, P 98

-BRES dans CALVET J-L..., DUMONT P, *Enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 1999, P 65

-BRES in CALVET J-L..., DUMONT, 1999, P 65.

Annexe

Questions de l'entretien

Question 1 : Utilisez-vous le chaoui ?

Question2 : Dans quel contexte utilisez-vous le chaoui ?

Question3 : Que pensez-vous du tamazight « chaoui » ?

Question 4 : Estimez-vous que le tamazight soit une langue officielle ?

Question 5 : Aimerez-vous apprendre le chaoui à vos (futurs) enfants ?

Fiche de renseignement :

Cochez la réponse qui vous convient

Sexe :

- masculin
- féminin

Langue maternelle :

- arabe
- chaoui

Niveau d'instruction :

- 3ème année secondaire
- Licence
- Master
- Autre

Table des matières

Introduction	01
Partie théorique	
Chapitre I : La situation sociolinguistique de l'Algérie	
1- La situation sociolinguistique en Algérie.....	05
1-1- La langue berbère.....	05
1-2- Le statut du berbère en Algérie.....	06
1-3- La langue arabe.....	06
1-4- La langue française.....	08
1-5- Le statut du français en Algérie.....	08
1-6- La politique d'arabisation.....	09
Chapitre II : Définitions de quelques concepts sociolinguistiques	
2-1- Le bilinguisme.....	13
2-2- La politique linguistique.....	13
2-3- Le marché linguistique.....	14
2-4- Le comportement socio-langagier.....	14
2-5- Attitudes et représentations.....	15
2-5-1- Les attitudes.....	15
2-5-2- Les stéréotypes.....	16
2-5-3- Les représentations.....	16
2-6- Sécurité/insécurité linguistiques.....	18
Partie Pratique	
Chapitre I : Considérations méthodologiques	
I- L'enquête.....	22
1-1- L'enquête en sciences sociales.....	22
1-2- L'enquête en sciences du langage.....	22
1-3- Notre enquête.....	23
2- L'échantillon.....	23
2-1- L'échantillon représentatif.....	23
2-2- L'échantillon aléatoire (l'idéal statistique).....	23
2-3- L'échantillon stratifié.....	23

2-4- Unité et grappes.....	23
2-5- L'échantillon non aléatoire.....	24
2-6-les échantillons par quotas.....	24
2-7- Notre échantillon.....	24
3- Le questionnaire.....	24
3-1- Le questionnaire structuré.....	25
3-2- Le questionnaire non structuré.....	25
4- L'entretien.....	25
4-1- Entretien directif.....	25
4-2- Entretien non directif.....	25
4-3- L'entretien semi-directif.....	25
5- Les différents types de questions.....	26
5-1- Selon le contenu.....	26
5-1-1- Les questions de fait.....	26
5-1-2- les questions d'opinion.....	26
5-2- selon la forme.....	26
5-2-1- les questions ouvertes.....	26
5-2-2- Les questions fermées.....	26
5-2-3- Les questions semi fermées.....	26
6-Notre entretien.....	27
<i>Chapitre II : Analyse des données</i>	
1-Eléments de contextualisation de l'enquête et de l'analyse.....	29
1-1-Présentation des informateurs.....	29
1-2- Présentation des variables sociales.....	29
1-2-1- La langue maternelle.....	29
1-2-2- L'appartenance sexuelle des enquêtés.....	30
1-2-3- Niveau d'instruction.....	30
2-Lecture et analyse des réponses.....	31
2-1-L'utilisation de la langue berbère.....	31
2-2-Le contexte de l'utilisation du chaoui.....	32
2-3-Les représentations du chaoui.....	33

2-4- Pour l'officialisation du tamazight.....	33
2-5-Appredre le chaoui aux enfants.....	34
Conclusion.....	37